

**Syndicat mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport
Tours Val de Loire**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 15 AVRIL 2009

Recu à la Préfecture
d'Indre-et-Loire le :

5 - MAI 2009

Sont présents :

M. Alain DAYAN, M. Gilbert HELENE, M. Philippe LE BRETON, Mme Mélanie FORTIER, M. Michel JEAU, M. Jean-Marie PANAZOL, M. Patrick POIRIER, M. Serge BABARY, M. Claude- Pierre CHAUVEAU, M. Nicolas GAUTREAU.

Retard de M. PANAZOL (présent à compter de 17h30)

Sont absents et excusés :

Monsieur Jean-Claude LANGUENNOU

Pouvoirs :

Monsieur Jean-Michel BODIN a donné son pouvoir à M. Michel JEAU

C.09.04.2 - Election des Vice-Présidents

En application des dispositions des articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles 6 à 8 des statuts du Syndicat mixte de l'aéroport Tours Val de Loire, le Bureau est composé d'un Président et de trois Vice-Présidents.

Monsieur le Président propose qu'il soit procédé à l'élection des trois Vice-Présidents et fait part des candidatures de MM Jean-Michel BODIN, Claude-Pierre CHAUVEAU et Patrick POIRIER.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **PROCEDE** à l'élection des Vice-Présidents.

Il est procédé à un vote uninominal à bulletin secret et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

Candidat : M. Jean-Michel BODIN
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 6
- A obtenu : 8

Candidat : M. Claude-Pierre CHAUVEAU
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 6

- A obtenu : 8

Candidat : M. Patrick POIRIER
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 6

- A obtenu : 8

Le Président du Syndicat annonce les résultats et proclame élus en qualité de Vice-Présidents :
M. Jean-Michel BODIN, M. Claude-Pierre CHAUVEAU et M. Patrick POIRIER.

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, déclare élus en qualité de Vice-Présidents, dans l'ordre du tableau, M. Jean-Michel BODIN, M. Claude-Pierre CHAUVEAU et M. Patrick POIRIER.

.....
Acte exécutoire le 06 MAI 2009 après transmission et publication, les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat mixte


Alain DAYAN